

CSTD 2014-2015 Inter-sessional Panel, Genève, le 28 novembre 2014

Adama Samassékou, Ancien Président du PrepCom de la phase de Genève du SMSI, Président du Réseau MAAYA, Ancien Président du CIPSH, Ancien Secrétaire Exécutif de l'ACALAN/UA, Ancien Ministre de l'Education du Mali, asamass@gmail.com

LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ : DU RÊVE À LA RÉALITÉ

REGARDS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DE GENÈVE DU SMSI

Il y a 13 ans, presque jour pour jour, le 10 décembre 2003, dans mon discours à la cérémonie d'ouverture du Sommet Mondial sur la Société de l'Information ici même à Genève, je disais ceci :

« Nous voici à mi-chemin du long voyage qui doit nous mener de la société de l'information vers la société de la connaissance et des savoirs partagés. Pour ce voyage, nous sommes venus de toutes les régions du monde, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie pacifique, d'Europe orientale et d'Europe occidentale et autres. Nous, gouvernements, organisations internationales, secteur privé, société civile.

Chacun est venu avec ses rêves. Tout au long de notre longue marche vers le Sommet, face à la complexité de la situation, nous avons regardé à gauche, à droite, et nous avons vu les précipices, les fossés, les fractures ; nous avons vu le cauchemar de notre monde d'aujourd'hui, un monde de plus en plus en proie à une violence inouïe qui s'immisce jusque dans nos maisons, un monde de plus en plus clivé entre les riches et les pauvres, entre ceux qui sont instruits et ceux qui ne savent ni lire ni écrire, entre ceux qui détiennent les informations et ceux qui en sont privés, entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont administrés... Et nous avons compris qu'il le sera davantage, si des mesures urgentes ne sont pas prises, si nous en restons au constat de Johannesburg où les plus hautes autorités des pays les plus puissants du monde se sont accordées à dire que de Rio à Johannesburg, dix ans après des engagements

très forts, les pays pauvres continuent de devenir plus pauvres et les pays riches plus riches...

Alors, nous avons essayé de rêver ensemble et nous avons appris à travailler ensemble, à mieux nous connaître, à respecter nos identités et nous avons su construire ensemble une vision partagée qui nous permet aujourd'hui de présenter à votre haute appréciation le fruit de cette longue gestation :

- une Déclaration de principes qui définit les contours et les principes de cette nouvelle société en construction qui garantira l'inclusion de chacune et de chacun, à travers sa langue et sa culture, dans ce nouveau monde de la communication virtuelle ;
- et un Plan d'Action concret qui illustre la volonté politique de mettre en œuvre cette vision et de réaliser les changements si longtemps attendus par nos peuples. », fin de citation.

Ainsi, ce rêve partagé de la communauté internationale a été formalisé dans les 11 principes fondamentaux de la Déclaration de Genève et décliné dans les 11 grandes orientations du Plan d'Action pour leur mise en œuvre.

Bien auparavant, en août 2003, m'adressant en tant que Président du PrepCom du SMSI aux participants du congrès des bibliothécaires de l'IFLA à Berlin, je disais ceci :

« L'Internet, unifiant transmission et traitement de tout objet numérique, s'est imposé à une vitesse prodigieuse pour un nombre incalculable d'applications. La Toile est devenue salle de classe, bibliothèque, bureau de poste, cinéma, librairie, disquaire, banque, agent de change, marché – y compris marché aux puces-, salle de vente, et j'en passe. », fin de citation. Depuis, la mise en œuvre des conclusions de Genève a permis, à travers le monde, de rendre cette toile ainsi décrite accessible à des centaines de millions de personnes. Le rêve est en train de devenir réalité...

Aujourd'hui, de plus en plus d'exemples à travers le monde montrent que les systèmes et les services fondés sur les TIC, par exemple le commerce électronique,

le téléenseignement, la télémédecine et la cybergouvernance, les réseaux sociaux, etc... améliorent les conditions de vie et de travail d'un nombre incalculable d'habitants de la planète, même si nous sommes encore loin de la société de l'information inclusive prônée par le SMSI, en particulier dans certaines régions du monde comme l'Afrique. Ainsi, les TIC contribuent à la réduction de la pauvreté et donnent aux individus les moyens de s'assumer en réduisant les coûts de transaction, en intégrant les marchés locaux au marché mondial et en accroissant la valeur potentielle du capital humain. De même, la vulgarisation de la téléphonie mobile et des solutions basées sur cette technologie a connu un développement exponentiel, notamment en Afrique, où, selon les données de l'UIT, la téléphonie mobile a atteint un taux de pénétration de 63%.

Les rapports élaborés tant au niveau national qu'au niveau régional (comme par exemple avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique) l'attestent : des Politiques nationales et Plans stratégiques nationaux ont été conçus et sont mis en œuvre pour intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans tous les secteurs de développement.

De même, il est heureux de constater que les résultats du Rapport de la Revue à moyen terme de l'UIT, Rapport du Développement de la Télécommunication mondiale, indiquent des progrès significatifs, tout en attirant l'attention sur le fait que beaucoup reste encore à faire : le degré de réalisation des dix objectifs du Sommet, articulés à la mise en œuvre des onze lignes d'action indique une progression continue, à l'échelle mondiale, de la culture numérique, une appropriation sociale progressive des TIC, bien que le fossé numérique, fossé numérique linguistique et fossé des savoirs avant tout, demeure quelque peu béant entre les pays industrialisés et ceux qui ne le sont pas, entre les zones urbaines et le monde rural... Le projet de Rapport de la CSTD qui vous est soumis aujourd'hui en atteste largement, comme il présente d'ailleurs un bilan assez exhaustif de la mise en œuvre des conclusions de Genève du SMSI. Par ailleurs, plusieurs fora organisés par l'UIT et ses partenaires ont permis d'évaluer les réalisations faites depuis Genève.

Pour ma part, ayant eu coutume, tout au long du processus préparatoire du Sommet, de présenter la problématique du SMSI en trois défis majeurs, j'aimerais bien ici me référer à ces défis pour partager mon sentiment sur le chemin parcouru :

Premier défi : comment transformer le fossé numérique en perspectives numériques pour tous ?

Deuxième défi : comment, par un usage maîtrisé des technologies de l'information et de la communication (TIC), accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)?

Troisième défi : comment, à travers une utilisation appropriée des technologies de l'information et de la communication (TIC), garantir la préservation et le développement de la diversité culturelle et linguistique, bien public mondial par excellence ?

Où en sommes-nous aujourd'hui par rapport à ces défis ?

Concernant le premier défi, certes nous sommes encore loin des perspectives numériques pour tous, en particulier dans certaines régions comme l'Afrique, et l'échec du Fonds de Solidarité Numérique y a été pour beaucoup ! Cependant, d'une manière générale, l'appropriation sociale des TIC est une réalité de plus en plus partagée par le plus grand nombre sur tous les continents, même si ici ou là des améliorations indispensables restent à faire, en particulier en ce qui concerne la problématique de l'accès, c'est-à-dire à la fois les infrastructures nécessaires et adaptées et surtout les contenus diversifiés et appropriés, dans les langues maîtrisées par les acteurs concernés.

Le second défi, accélérer l'atteinte des OMD, a de fortes chances d'être en grande partie relevé, certes bien après 2015, grâce à la mise en place par l'IUT et l'UNESCO de la Commission Internationale de la Large Bande pour le Développement numérique, qui fait un travail remarquable en la matière. Cependant, le succès de cette initiative dépendra pour beaucoup des politiques volontaristes que les Etats pourront mettre en place en mobilisant, dans une démarche multi-acteurs le secteur privé, la société civile et les organisations internationales.

Quant au troisième défi, sa pertinence s'est imposée au fil des ans. Les différentes initiatives mises en œuvre pour faire le plaidoyer du multilinguisme (du Rapport de l'UNESCO aux différentes actions du Programme Information Pour Tous (PIPT), en passant par les conférences et fora de Yakutsk, du Réseau Maaya et d'autres partenaires) rendent aujourd'hui la question de la diversité culturelle et linguistique dans le cyberspace incontournable et l'idée d'un Sommet mondial sur

le Multilinguisme, initiée par le Réseau MAAYA, parfaitement d'actualité, afin de faire de la question des langues, question transversale s'il en est, un véritable levier pour la pleine réalisation des OMD et des objectifs de l'Agenda Post-2015.

Permettez-moi, ici, de m'appesantir un peu plus sur ce troisième défi qui est une question fondamentale et essentielle, prise en charge par la Déclaration de Principes de Genève en son huitième point, qu'il est utile de rappeler. Le huitième principe, intitulé « **La diversité et l'identité culturelles, la diversité linguistique et les contenus locaux** », stipule en effet, en ses trois paragraphes, je cite :

«52 La diversité culturelle est le patrimoine commun de l'humanité. La société de l'information devrait être fondée sur le respect de l'identité culturelle, de la diversité culturelle et linguistique, des traditions et des religions ; elle devrait promouvoir ce respect et favoriser le dialogue entre les cultures et les civilisations. La promotion, l'affirmation et la préservation des différentes identités culturelles et des différentes langues, qui font l'objet de textes pertinents approuvés par les Nations Unies et notamment de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, enrichiront davantage la société de l'information.

53 Dans l'édification d'une société de l'information inclusive, il faudra accorder la priorité à la création, à la diffusion et à la préservation de contenus dans différentes langues et différents formats, une attention particulière étant prêtée à la diversité d'origine des œuvres et à la nécessaire reconnaissance des droits des auteurs et des artistes. Il est essentiel de promouvoir la production/l'accessibilité de tous les contenus, éducatifs, scientifiques, culturels ou récréatifs, dans différentes langues et dans différents formats. L'élaboration de contenus locaux adaptés aux besoins nationaux ou régionaux encouragera le développement socio-économique et stimulera la participation de toutes les parties prenantes, en particulier les habitants des zones rurales, isolées ou marginalisées.

54 La préservation du patrimoine culturel constitue une composante fondamentale de l'identité et de la compréhension de soi qui relie une communauté à son passé. La société de l'information devrait mettre en valeur et préserver le patrimoine culturel pour les générations futures, par toutes les méthodes appropriées, y compris la numérisation. », fin de citation.

La problématique est donc très claire : la question du développement d'une industrie du contenu si vitale pour combler le fossé numérique, est intimement liée à la question du respect et de la promotion de la diversité linguistique et culturelle.

Mais cette évidence est loin d'être partagée partout et par tout le monde.

Ainsi, dans la plupart des pays anciennement colonisés il y a une forte tendance à considérer la création de contenus dans les langues officielles héritées de la colonisation comme la panacée. Même si c'est une avancée certaine dans des pays où la pénétration de l'Internet reste encore très faible, force est de reconnaître que le développement de portails nationaux, de sites gouvernementaux et des différentes institutions des pays, l'avènement des intranets et le développement de sites privés entretenus par des opérateurs indépendants ne concernent que l'infime minorité de la population qui maîtrise la langue officielle dans laquelle ces contenus sont développés.

La question de la prise en compte de la diversité linguistique de ces pays et en particulier des langues autochtones maîtrisées par la très grande majorité de la population est donc centrale, si l'on veut développer une industrie du contenu pour garantir une véritable appropriation sociale de l'Internet et, ce faisant, construire une société de l'information, de la connaissance et des savoirs partagés véritablement inclusive. Ici, le lien avec la problématique de l'utilisation des langues autochtones dans les systèmes éducatifs et de formation professionnelle se fait tout naturellement: tant que les citoyens de ces pays ne seront pas instruits et formés prioritairement dans leurs langues maternelles, la création et la viabilité d'une véritable industrie du contenu en rapport avec l'Internet seront durablement compromis !

Au-delà de ces défis, le regard porté sur la réalité de cette nouvelle société en construction m'a conduit à certaines réflexions/interrogations, que j'aimerais bien partager avec vous.

1. C'est l'ouverture à la diversité des cultures, langues et modes d'organisation qui permet les innovations et les évolutions constructives du monde des TIC. Ne faut-il pas remettre aujourd'hui le concept d'ouverture (open source, open access, open data...) au cœur de nos préoccupations si nous voulons construire une société de l'information, de la connaissance et des savoirs partagés inclusive pour tous, ouverte à tous ? En veillant, bien sûr, à bien articuler la nécessaire ouverture du champ du public avec l'indispensable

protection de celui, privé, du citoyen. L'exemple des réseaux sociaux est de ce point de vue assez édifiant...

2. En 2009, ICANN a adopté le principe des noms de domaines internationalisés, ce qui a ouvert la voie à l'utilisation non seulement des lettres accentuées mais aussi des caractères non latin dans les noms de domaine, sous réserve que chaque pays en fasse une demande expresse, clause qui réduit considérablement la liberté des utilisateurs finaux d'appliquer à leur niveau cette ouverture. Ceci constitue une vraie avancée dans la direction de "plus de liberté et plus de possibilités techniques" pour les langues, les cultures et les utilisateurs finaux (Société civile). Mais alors, on peut se poser la question de savoir quand les constructeurs des ordinateurs, téléphones portables tablettes et tous les outils informatiques d'usage courant implanteront-ils toutes ces avancées *en standard*, de façon à en faciliter l'utilisation? De nombreux standards sont indispensables pour faciliter les échanges et le traitement sécurisé des documents entre diverses langues, divers formats, diverses cultures etc. Relever ce défi, c'est contribuer à la réalisation de la Cible 9 qui prévoit, à l'horizon 2015, de « réunir les conditions techniques propres à faciliter la présence et l'utilisation de toutes les langues du monde sur l'Internet. ».

3. Après l'enthousiasme légitime qui nous animait il y a plus de dix ans quant au potentiel formidable que représentent les TIC pour l'amélioration de nos conditions de travail, d'apprentissage et de vie, nous pouvons tout autant légitimement nous interroger sur les dérives éventuelles, « techno-orientées » et/ou socio-culturelles, auxquelles conduirait un certain usage des TIC. C'est le cas de ces nouveautés qui modifient profondément l'approche que l'on peut avoir de l'internet :

- le cloud computing, qui accompagne un basculement d'une conception avant tout "horizontale" de l'internet, vers une conception "verticale" de dépendance à des acteurs centraux ;
- l'internet des objets, qui va échanger des milliards de données, traçant un filet tout autour de la vie des citoyens (et va changer l'architecture même de l'internet) ;

- l'innovation dans les terminaux d'accès à l'internet (smartphone, tablettes, lunettes) qui renforcent la logique de "dépendance" envers des producteurs d'information, ces appareils permettant de lire, mais beaucoup moins de transformer les documents et d'écrire.

4. Une autre interrogation concerne la question fondamentale de l'éducation/formation à la nouvelle culture numérique. En effet, dans cette société de la connaissance et des savoirs partagés en construction, où le danger n'est plus la pénurie d'information, mais la surabondance, la difficulté n'est plus de trouver de l'information, mais de sélectionner une information pertinente et de qualité, comment prendre en charge la question du traitement, de la compréhension, du classement de l'information, comment développer le sens critique et du discernement, en particulier chez les jeunes ? D'autant qu'ils sont si profondément immergés dans le numérique que le virtuel s'entremêle avec le réel, à tel point qu'il devient parfois difficile de percevoir les frontières entre les deux. Cela pose la problématique de la gestion des transformations socioculturelles induites par la société de l'information, y compris les questions éthiques...
5. L'approche multi-acteurs est une méthode de consultation innovante que le SMSI devrait continuer à promouvoir, mais attention à ne pas confondre processus de consultation et de gouvernance! Ce qui est en jeu dans la gouvernance est la démocratie et les exigences sur la méthode doivent donc aller bien au-delà de simplement mettre autour de la même table les parties prenantes: la transparence doit être totale (y compris sur le financement des parties prenantes), la représentativité doit être équilibrée, ainsi que les moyens d'action... caractéristiques qui sont le fondement de la démocratie.
6. Les questions de la gouvernance de l'Internet sont des priorités pour le monde, mais le « monde en développement » fait face à d'autres priorités qui pourraient être plus élevées et qui ont été brouillées dans les "questions de gouvernance mondiale"; la relation TIC et développement n'est pas encore une question résolue et elle n'est pas complètement soluble dans la gouvernance. Il semble que le thème ICT4D a progressivement disparu de

l'agenda politique mondial et le financement a disparu. Dans ce contexte, il pourrait être judicieux d'analyser les raisons de l'échec du Fonds de Solidarité Numérique et à partir d'une analyse approfondie de cette évaluation et de la situation actuelle de lancer un nouvel effort mieux adapté (je reviendrai sur cette question au point suivant).

7. Se concentrer sur la pure connectivité (en particulier à travers le mobile) sans garder une attention particulière à l'alphabétisation (MIL) peut avoir un impact négatif indirect sur la démocratie (sensibilisation des utilisateurs aux enjeux réels) et la diversité (la fracture de contenus est beaucoup plus large que la fracture d'accès). Pour en revenir au Fonds de Solidarité Numérique, pourquoi ne pas changer d'optique et s'orienter vers la conception d'un projet ambitieux mais durable où l'alphabétisation numérique et informationnelle serait au centre. Je pense à une approche de type «adopter un utilisateur" organisée et soutenue par un ensemble bien organisé de ressources. Cela pourrait être une merveilleuse contribution indirecte à divers sujets tels que l'info-éthique, indirectement le réchauffement de la planète (en induisant de meilleurs comportements dans le réseau) et la sensibilisation d'un plus large public à des thèmes de gouvernance.

On le voit, la complexité des défis à relever dans la décennie post 2015 exige de redonner du sens à l'esprit de Genève, à l'esprit du SMSI, en faisant de la dynamique partenariale multi-acteurs (gouvernements, secteur privé, société civile y compris les universités, organisations internationales) une réalité vivante à la fois aux niveaux national, régional et international. C'est à ce prix que nous mettrons les TIC au service de l'humain, au nom de l'humanité à restaurer à travers le monde! C'est le lieu de souligner que je considère essentiel, pour la gestion des questions liées à la construction de la société de l'information, de la connaissance et des savoirs partagés, de promouvoir l'approche PMA (partenariat multi-acteurs, en anglais MSP) plutôt que celle du PPP (partenariat public privé), qui est trop réductrice parce qu' « économiciste ».

La complexité de ces défis exige également de revenir aux fondamentaux du processus du SMSI. Dans cette perspective, il m'a semblé opportun de faire à la CSTD les 7 recommandations suivantes :

1. REDONNER UN NOUVEL ELAN A LA MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DE GENEVE DU SMSI, EN REVISITANT LE PROCESSUS POST SMSI POUR LE RENDRE PLUTÔT « BOTTOM-UP », DU NIVEAU NATIONAL AU NIVEAU INTERNATIONAL EN PASSANT PAR UN NIVEAU REGIONAL REHABILITE

Il s'agira de privilégier l'approche régionale dans la mise en œuvre des conclusions de la revue finale du SMSI de Genève, quant à l'Après-2015.

Sous la conduite politique des organisations régionales (Union Africaine, Ligue des Etats arabes, ASEAN...), les Commissions économiques régionales des Nations Unies devraient être investies de la coordination technique de rencontres régionales pour assurer le suivi de cette mise en œuvre.

La prochaine Assemblée générale des Nations Unies qui devra débattre du processus du SMSI après 2015 devra valider les dynamiques régionales de mise en œuvre des recommandations du SMSI comme socle des activités post 2015. Ainsi, un mandat précis pourra être donné par l'Assemblée générale aux Commissions économiques régionales pour que celles-ci co-organisent des réunions régionales, afin de discuter des résultats de la revue finale et d'intégrer ces résultats dans les Objectifs de Développement durable ;

2. METTRE EN PLACE, AUX NIVEAUX NATIONAL ET REGIONAL, UN DISPOSITIF PERMETTANT LE DEVELOPPEMENT D'INDUSTRIES DU CONTENU DANS LES LANGUES MAÎTRISEES PAR LE PLUS GRAND NOMBRE, GARANTISSANT AINSI UNE APPROPRIATION SOCIALE DES TIC PAR LES COMMUNAUTES, AINSI QUE LE DEVELOPPEMENT D'UNE VERITABLE CULTURE DU NUMERIQUE ;
3. REMETTRE LA PROBLEMATIQUE « TIC POUR LE DEVELOPPEMENT » AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS DU PLUS GRAND NOMBRE DE PAYS, EN VEILLANT A CE QUE LE DEBAT SUR LA GOUVERNANCE N'OCCULTE PAS L'IMPERIEUSE NECESSITE DE FAIRE DES TICS DE VERITABLES INSTRUMENTS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE DANS TOUTES LES REGIONS DU MONDE ;

4. ACCORDER LA PRIORITE AUX SPECIFICITES REGIONALES ET A LA COOPERATION ENTRE REGIONS

Il s'agira d'initier dans les régions qui ont beaucoup de similitudes en la matière, des Plans d'Actions spécifiques orientés vers la prise en compte des priorités liées aux spécificités socio-économiques et socio-culturelles de ces régions pour créer les meilleures conditions de l'inclusivité : la question de l'accessibilité à des infrastructures appropriées et en particulier à la Large Bande ; la question des langues dans l'Internet et des contenus locaux ; la question de la sécurité et de la protection de la jeunesse et des enfants par rapport aux dérives de l'Internet et plus généralement, les questions de cybercriminalité ; la question de l'alphabétisation numérique et du développement de la culture numérique, afin de créer des « réflexes numériques »... ;

5. METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE ARCHITECTURE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DU SMSI POUR LA PERIODE POST-2015, EN PRIVILEGIANT LES NIVEAUX REGIONAL ET NATIONAL ET EN REMETTANT LA DYNAMIQUE PARTENARIALE MULTI-ACTEURS AU CŒUR DU PROCESSUS DE COOPERATION

Il s'agira d'impulser une meilleure structuration des dynamiques partenariales aux niveaux régional et national : encourager la constitution de coordinations régionales et nationales reconnues de la société civile et du secteur privé qu'il faut associer à tous les débats, tant au niveau national que régional, sur la construction de la société de l'information, de la connaissance et des savoirs partagés et faciliter ainsi l'inclusion des acteurs à la base. Cela ne peut se faire qu'en ramenant le suivi à ces niveaux-là plutôt qu'au niveau des institutions internationales ;

6. PRONER LA RESTRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET SUR LA BASE D'UNE REGIONALISATION ET DU DEVELOPPPEMENT DUMULTILINGUISME

Le monde actuel est divisé et multipolaire, les règles souhaitables au plan mondial doivent permettre une application adaptée au contexte culturel, linguistique et économique des régions ou des pays. La gouvernance de l'internet n'échappe pas à ce besoin d'une approche sur mesure : la diversité culturelle et linguistique n'étant pas dissociable du développement économique, elle doit être intégrée à la gouvernance et au développement de l'internet. On assiste aujourd'hui à un réveil

et à une prise de conscience des pays dans la gestion de leurs réseaux et contenus régionaux. Pourrait-on dès lors, en fonction du principe de subsidiarité, concevoir l'existence d'internets régionaux ? Comment alors assurer la meilleure articulation possible de ces initiatives avec la dynamique de l'IGF et d'ICANN, dans la perspective d'une cohérence et d'une accessibilité globales ? Un nouveau format de l'IGF, par exemple, pourrait être le lieu de consolidation de ces initiatives, en relation avec ICANN ;

7. FAIRE LE CHOIX D'ORGANISER UN SOMMET MONDIAL SUR LE MULTILINGUISME EN 2018 – CONDITION SINE QUA NON DU DEVELOPPEMENT A TRAVERS LE MONDE D'UNE SOCIETE DE L'INFORMATION, DE LA CONNAISSANCE ET DES SAVOIRS PARTAGES VERITABLEMENT INCLUSIVE, AINSI QUE DE LA REALISATION DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (PARCE QUE SOLIDAIRE)

La meilleure façon de promouvoir la diversité linguistique au niveau qu'elle mérite est de planifier un Sommet mondial sur le multilinguisme, avec, en particulier, le soutien des mêmes institutions qui soutiennent la CSTD: l'UNESCO et l'UIT.

En conclusion, je voudrais vous confier que j'avais rêvé de contribuer à faire de ce sommet le point de départ d'une nouvelle ère dans les relations internationales, où les idéologies de compétition cèderont progressivement la place à une idéologie universelle de la solidarité, à travers en particulier ce que j'ai appelé la gouvernance partenariale mondiale. J'avais alors, au début du processus du SMSI, évoqué l'idée d'une **Charte mondiale de Conduite Ethique pour la Société de la connaissance et des savoirs partagés**, qui devait être adoptée à Tunis lors de la seconde phase du sommet...

Je crois que cette idée doit être mise sur la table dans le cadre du SMSI post 2015 ! Ce qui permettra également de s'attaquer plus efficacement aux questions cruciales de cybercriminalité, de cybersécurité, d'éthique et de « technologisation » à outrance de la nouvelle société en construction.

Je vous remercie de votre aimable attention !

Thank you so much! Shukran! Mucas gracias! Asante saana! Muito obrigado! Aw n ice aw ka tulomajo la!